



23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé **Les Tamaris à MONTPELLIER, 525, avenue de Monsieur Teste**, le lot 6 : au deuxième étage du bâtiment II, cage 7, à gauche de l'escalier, **UN APPARTEMENT DUPLEX DE TYPE 3** comprenant au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, w.-c. et à l'étage : deux chambres, bains, placards, dégagement et escalier privatif intérieur **et la jouissance privative d'un jardin attenant**, d'une superficie de 60,80 m² (Loi Carrez), le lot 32 : **UN PARKING EXTERIEUR**, le tout cadastré section PS, No 318, pour 25 a 78 ca et section PS, No 319 pour 80 ca.

Loués.

MISE A PRIX : 36.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 23 décembre 2020 à 14 h

ADJUDICATION LE LUNDI 4 JANVIER 2021 à 14 heures et suivantes au besoin
AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Monsieur le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER 2ème Division, domicilié ès-qualités en ses bureaux situés 7, rue Montcalm puis Parc Technologique du Millénaire, bât 11, 1350, avenue Albert Einstein, 34956 MONTPELLIER CEDEX 2 et actuellement 156, rue Alfred Nobel, CS 99501, 34266 MONTPELLIER CEDEX 2,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00083).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

L'entrée sur la propriété se fait au moyen d'un portillon bois.

Une terrasse en pavés autobloquants agrémente la façade d'entrée.

Les limites séparatives sont constituées de palissades en bois ainsi qu'un grillage non occultant.

L'habitation se compose, au rez-de-chaussée, d'un salon/salle à manger avec cuisine ouverte, d'un w.-c.

L'accès à l'étage se fait au moyen d'un escalier carrelé lequel amène au niveau d'un palier distributif avec placard où se trouvent deux chambres bénéficiant chacune d'un espace de rangement encastré entièrement aménagé, une salle de bain.

Le bien est loué à la date du procès-verbal descriptif, selon bail en date du 6 septembre 2017, moyennant un loyer mensuel de 850 €.

Le syndic est le cabinet FONCIA MONTPELLIER, 185, rue Léon Blum, 34000 MONTPELLIER.